



Liberté, Égalité, Bien-Manger !

CONCOURS BIEN MANGER, C'EST PAS COMPLIQUÉ !



## RÈGLEMENT

Les prix du concours « Bien manger, c'est pas compliqué ! »  
seront remis le 5 novembre 2020, à 12h30,  
au Palais des Sports d'Orléans  
dans le cadre de la septième édition du Forum Open Agrifood

Partie 1 : Tik Tok

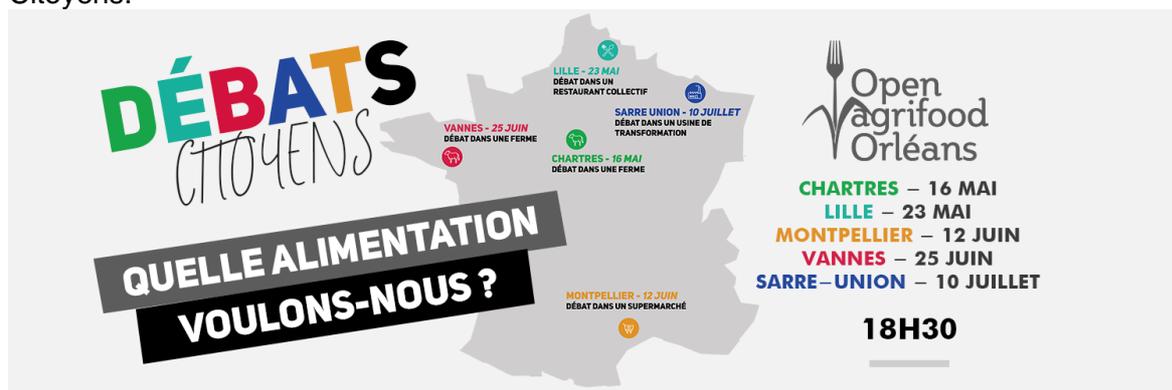
# RÉGLEMENT DU CONCOURS « BIEN MANGER, C'EST PAS COMPLIQUÉ ! »

## Article 1 - Organismes

Le concours « Bien manger, c'est pas compliqué ! » est organisé par l'Open Agrifood, association loi 1901, domiciliée à l'adresse 13 avenue des Droits de l'Homme, 45921 Orléans Cedex 9, ci-après « l'Organisateur ».

## Article 2 - Objet du Concours

Dans le cadre de sa sixième édition, l'Open agrifood s'est attaché à donner la parole à des citoyens issus des quatre coins de l'hexagone dans le cadre de sa tournée des Débats Citoyens.



En s'appuyant sur les attentes et demandes émises par les citoyens lors de ces Débats, l'Open Agrifood a mis en évidence la demande unanime de repères Alimentaires simples et facilement accessibles pour manger sainement. L'éducation à l'alimentation n'est plus enseignée à l'école, ou seulement au travers d'initiatives locales qu'il faut saluer mais qui ne touchent qu'une part infime des écoliers. Il faut donc construire AVEC les citoyens des outils, qui permettent à tous- écoliers, mais aussi adultes, familles, jeunes...- d'avoir de meilleurs repères alimentaires. Ce concours a pour objectif d'inviter tous ceux qui le souhaitent à réfléchir et à produire un contenu artistique en lien avec ce besoin de repères alimentaires.

## Article 3 - Descriptif du concours

3.1 Le concours est ouvert du **25 avril au 29 juin 2020**.

3.2 Il s'agit de produire un contenu vidéo sur le réseau social « Tik Tok » s'adressant en priorité à des jeunes adultes en quête de repères alimentaires (18/20 ans) sur le thème « Bien manger, c'est pas compliqué » qui peut être décliné selon les thématiques suivantes :

1. Cuisiner, c'est facile
2. Cuisiner et manger de tout, c'est du plaisir garanti
3. Manger varié pour être en bonne santé
4. Bien manger ne coûte pas forcément plus cher
5. Bien manger, c'est meilleur pour la planète
6. Bien manger, c'est meilleur pour la santé
7. Bien manger, c'est privilégier des produits bruts

Les participants pourront s'inspirer du florilège de citations proposé par les organisateurs (en annexe).

## RÈGLEMENT DU CONCOURS « BIEN MANGER, C'EST PAS COMPLIQUÉ ! »

3.3 Ce concours est ouvert à tous, dans la limite des conditions d'utilisation du réseau social Tik Tok : la vidéo devra obligatoirement être postée sur Tik Tok avec les hashtags suivants :

#food

#cuisine

#alimentation

#bienmangerleconcours

### 3.3bis

Si les participants ne peuvent pas avoir accès à Tik Tok, ils peuvent nous envoyer la vidéo par mail à [smocoeur@openagrifood-orleans.org](mailto:smocoeur@openagrifood-orleans.org) // La vidéo doit faire moins d'une minute et doit obligatoirement être au format portrait, sans quoi elle ne pourra pas être prise en compte ni publiée sur notre compte TIK TOK.

3.4 La vidéo peut revêtir toutes formes d'expression artistique (chanson, illustrations, saynètes, réalisation de recettes, etc.) et avoir une durée entre 15 et 60 secondes.

3.5 Chaque production devra avoir un titre.

3.6 A l'issue du concours, les 10 posts Tik Tok ayant recueillis le plus de réactions (addition des likes, commentaires et partages) seront soumis à un jury de professionnels qui designera le gagnant. Le prix sera remis en main propre le 5 novembre 2020 à l'occasion de la septième édition du Forum Open Agrifood au Palais des Sports d'Orléans.

Les créations pourront être utilisées par l'Open Agrifood et ses partenaires pour la promotion des repères alimentaires sur les réseaux sociaux idoine.

3.7 L'inscription est gratuite.

3.8 Le prix à gagner : le gagnant du concours gagnera un cours de cuisine d'une demi-journée avec un Grand Chef.

## Article 4 - Les candidatures

Les candidatures se feront par publication d'une vidéo sur le réseau social Tik Tok avec les hashtags stipulés au 3.3. Les candidats sélectionnés à l'issue du concours seront contactés par les organisateurs et devront fournir leur coordonnées de contact (voir article 7).

## Article 5 - Engagement des candidats

5.1 Les candidats sont tenus d'obtenir préalablement à l'envoi de leur vidéo toutes les autorisations nécessaires à la présentation des éléments constitutifs de leur dossier (vidéos, photos, droits d'auteurs etc.), notamment des prestataires intervenus dans les opérations concernées, dans un but promotionnel ou d'information ainsi que pour une reproduction par les organisateurs sur tous les documents promotionnels de ce concours. Ces utilisations devront pouvoir intervenir sans obligation d'aucune sorte à la charge des sociétés organisatrices.

5.2 Les candidats garantissent les organisateurs de tout recours à cet égard, ces derniers ne pouvant en aucun cas être tenus pour responsables d'aucun litige lié à la propriété intellectuelle attachée à l'élément constitutif du dossier de participation au concours BIEN MANGER, C'EST PAS COMPLIQUÉ !.

5.3 Les propositions faites par les candidats ne doivent pas présenter de caractère obscène, violent, dangereux, raciste, contraire à l'ordre public, susceptible de nuire ou porter atteinte à la dignité des personnes.

# RÈGLEMENT DU CONCOURS « BIEN MANGER, C'EST PAS COMPLIQUÉ ! »

## Article 6 – Jury et sélection des lauréats

6.1 Une préselection de 10 productions basée sur la somme des likes, commentaires et partages sera réalisée par les organisateurs du concours entre le 29 juin et le 29 juillet.

6.2 Le jury choisira la production gagnante parmi les 10 œuvres présélectionnées entre le 29 juillet et le 15 septembre.

6.3 Les gagnants seront avertis le 15 septembre..

6.4 Ils seront sélectionnés sur les critères suivants:

- Préselection par le public : somme des likes, commentaires et partages obtenus par chaque vidéo
- Le jury de professionnels : attribuera une note sur 10 à chacune des vidéos présélectionnées selon les 3 critères suivants:
  - Cohérence avec le thème « manger c'est pas compliqué » ;
  - Originalité de la vidéo ;
  - Vidéo accrocheuse et impactante.

La vidéo avec la meilleure note remporte le concours.

La qualité technique de la réalisation ne sera pas un facteur discriminant, contrairement aux contenus véhiculés.

6.5 Les délibérations du jury seront confidentielles et ce dernier n'aura en aucun cas à se justifier de ses choix. Le Jury se réserve la possibilité de ne pas délivrer de prix, de nommer des ex-aequo ou de créer de nouveaux prix.

6.6 Les gagnants pourront se prévaloir de l'obtention du prix et seront promus lors de l'Open Agrifood, sur les réseaux sociaux et dans les newsletters de l'Open Agrifood. Ils pourront utiliser le prix dans le cadre de leur communication pendant une année et se verront remettre un trophée le 5 Novembre pendant le Forum Open Agrifood (les frais de déplacement seront pris en charge).

6.7 La composition du jury est accessible sur le site internet <https://www.openagrifood-orleans.org>

## Article 7 - Informations et libertés

Les informations nominatives, recueillies dans le cadre de ce concours, sont traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978 « informations et libertés ». Les candidats sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre du concours sont nécessaires à la prise en compte de leur nomination. Ils acceptent que les données soient utilisées par les organisateurs pour la réalisation des actions de communication relatives au concours.

Tous les candidats disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'organisation des données les concernant et peuvent exercer ce droit par demande écrite adressée à l'adresse suivante : Concours « Bien manger, c'est pas compliqué ! » \_ Open agrifood- 13 avenue des Droits de l'Homme-45000 ORLEANS

# RÈGLEMENT DU CONCOURS « BIEN MANGER, C'EST PAS COMPLIQUÉ ! »

## Article 8 - Limitation de Responsabilité

8.1 L'Organisateur mettra tout en œuvre pour permettre l'accès au site internet, sans pour autant être tenu d'une obligation de résultat. L'Organisateur pourra à tout moment, notamment pour des raisons techniques, de mise à jour, de maintenance, interrompre l'accès au site internet. L'Organisateur ne sera en aucun cas responsable de ces interruptions et de leurs conséquences. L'Organisateur ne saurait être tenu pour responsable d'une quelconque mauvaise utilisation de ces informations mises sur son site internet.

8.2 L'Organisateur dégage toute responsabilité en cas de dysfonctionnement des réseaux de communication empêchant le bon déroulement du concours. Sa responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue.

8.3 L'Organisateur dégage toute responsabilité en cas de défaillance technique, anomalie, matérielle et logicielle de quelque nature (virus, bogue...) occasionnée sur le système du candidat, à leur équipement informatique et aux données qui y sont stockées et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

8.4 L'Organisateur ne saurait encourir une quelconque responsabilité, si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté perturbant l'organisation et la gestion du concours, il était amené à écourter, proroger, reporter, modifier ou annuler ledit concours. Dans de telles circonstances, l'Organisateur mettra en place les moyens techniques pour en informer les candidats dans les meilleurs délais et sous la forme la plus appropriée. Aucune indemnité ne pourra être réclamée en conséquence des situations identifiées ci-dessus.

8.5 Dans tous les cas, l'Organisateur se réserve la possibilité de reporter toute date annoncée, d'apporter des modifications au déroulement du concours en cas de force majeure. Les modifications apportées à ce règlement seront alors communiquées par mail aux candidats valablement inscrits. Ces modifications seront considérées comme des annexes au présent règlement.

## ARTICLE 9 Acceptation Du Règlement

Toute candidature entraîne l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement, sans possibilité de réclamation quant aux résultats.

L'organisateur se réserve le droit d'interrompre, de modifier ou d'annuler le concours.

Le présent règlement sera accessible sur internet sur le site de l'organisateur et pourra être obtenu gratuitement par toute personne sur simple demande faite à l'organisateur par courrier à l'adresse suivante : [contact@openagrifood-orleans.org](mailto:contact@openagrifood-orleans.org) ou Open Agrifood - 13 avenue des droits de l'Homme 45000 Orléans.

## Annexe Citations

1	Une courgette, un oignon, une pendant plus de 3mn+ 1 casserole, c est facile
1	Cuisiner de manière facile, accessible, rapide et diversifié c'est possible
1	1 légumes, 1 protéine végétale ou animale, 1 fruit , c'est facile
1	Pas besoin d'aller loin pour acheter de quoi bien manger
1	Des champignons, un filet de poulet, un peu de crème fraîche c'est facile !
1	Pas besoin de s'appeler Cyril lignac pour faire la cuisine
1	Manger c'est pas compliqué

## RÉGLEMENT DU CONCOURS « BIEN MANGER, C'EST PAS COMPLIQUÉ ! »

1	Tu fais quoi pendant que t'attend ta pizza commandée?
1	La cuisine n'est pas qu'une affaire de grands chefs
1	Une bouilloire et un microonde et je suis un chef
1	Cuisiner, ce n'est pas si chronophage
2	Cuisiner, c'est découvrir de nouveaux goûts
2	Bien manger, c'est vibrer !
2	C'est plutôt fun de faire la cuisine
2	Cuisiner, c'est s'envoler vers le monde merveilleux des 1001 saveurs
2	La cuisine éveille nos sens
2	Aimez manger et mangez ce que vous aimez!
2	Retrouver le vrai goût des aliments, différent de celui donnée par l'industrie (CITOYENS)
3	T'es plus fort si tu manges des trucs verts, jaunes, rouges ...
3	La vie monochrome c'est triste
3	On peut manger des frites si on mange aussi des haricots verts !
3	Expressionnisme : composer son assiette selon son humeur
3	La diversité tu peux la prendre en photo
3	T'es plus belle si tu manges des trucs orange et roses
3	Mangez varié! : 14 aliments différents par jour
4	Pas besoin de beaucoup de temps d'argent ni d'ingrédients pour manger sainement
4	Cuisiner, c'est plus économique
4	Mixer cher et pas cher (ex: composer une assiette avec légumes et oeufs)
4	Manger responsable, économique & se faire plaisir
5	Concilier abordable et bon pour la santé et la planète
5	Mangez avec modération!
5	Comment manger différemment: viande, légumineuses
5	Cuisiner, c'est savoir ce que l'on mange
5	Par la cuisine, nous pouvons facilement être acteurs de notre santé et celle de la planète
5	Quand je cuisine, plus de doute, je sais ce que je donne à manger à ma famille et moi-même
5	Modérer sa consommation de viande, c'est aider la planète
6	La cuisine c'est aussi une affaire de mec
6	La cuisine, le sens du partage
6	Cuisez, c'est partager de la poêle à la bouche
6	Des idées de plats à partager
6	Partagez et réunissez vous pour manger!
7	Les produits transformés, pas plus d'une fois par jour, c'est facile
7	Choisissez des aliments simples! (bruts, non transformés)
7	Difficile de reconnaître les bons produits des mauvais, les vrais des faux.
7	Une pomme ? bien meilleure qu'une compote en gourde !
7	Quel goût il a le poulet de ton sandwich?
7	Colin, merlu sardine, c'est autre chose que du poisson du pané!
7	Au petit-déjeuner, y a pas que les céréales, mange aussi une bonne tranche de pain!
7	Dans le hachis parmentier que tu cuisines, zéro additifs!